



Paul Atanga Nji, ministre camerounais de l'Administration territoriale, a déclaré que les organisations humanitaires souhaitant aider les personnes déplacées à l'intérieur du territoire devaient obtenir l'autorisation du gouvernement.

«En aucun cas, vous ne pouvez-vous rendre sur le terrain et commencer vos activités sans l'approbation officielle du gouvernement, car si les choses ne sont pas bien organisées, une assistance risque de tomber entre les mains des terroristes», a déclaré Atanga Nji.

Selon le ministre, le gouvernement est déjà venu en aide à plus de 60 000 personnes déplacées dans les deux régions anglophones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest en difficulté. Par ailleurs, la crise dite anglophone qui a débuté en 2016, a pris une autre tournure à l'approche des élections du 7 octobre. Forçant ainsi les populations à quitter leurs domiciles.